



Carte Nationale d'identité et Passeport

La mairie de Montendre vous recevra uniquement sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 8h à 11h.

Merci de vous présenter muni(e) de votre dossier complet.

Prise de rendez-vous au 05 46 49 20 84

Tous les usagers désirant la délivrance d'un titre d'identité sécurisé doivent se présenter personnellement en mairie munis de leur dossier complet.

Les demandeurs mineurs seront obligatoirement accompagnés d'un responsable ayant l'autorité parentale.

COMPLÉTER ET IMPRIMER UNE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE :

<https://ants.gouv.fr/> **PROCEDURE RECOMMANDÉE**

OU

RETIRER UN DOSSIER DE DEMANDE AUPRES DE VOTRE MAIRIE DE DOMICILE

PIÈCES A FOURNIR

- **En cas de renouvellement:** Ancienne Carte Nationale d'Identité,
- **En cas de 1^{ère} demande:** Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois,
- **En cas de perte ou de vol:** Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois,
- **Si CNI périmée depuis plus de 2 ans:** Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- **Photos d'identité couleur identique récentes (Photographe de préférence)**
- Justificatif de domicile (document original), au nom du demandeur :

Facture d'électricité, eau, gaz, téléphone, attestation d'assurance habitation de moins d'un an ou dernier avis d'imposition sur le revenu ou échéancier de prélèvement annuel.

- **Pour les majeurs hébergés:** un justificatif d'identité (original) et de domicile de l'hébergeant (original), attestation N° 1 (modèle au verso).
- **Pour les mineurs:** justificatif d'identité et de domicile du parent (original) qui complète le dossier.
- **En cas de séparation des parents:** Jugement de divorce concernant l'autorité parentale.
- **Si vous souhaitez faire figurer un deuxième nom sur votre titre sécurisé, veuillez-vous munir du justificatif suivant :**
 - Mention « Épouse »: Copie intégrale de l'acte de Mariage ou de Naissance de moins de 3 mois

<u>LIVRET DE FAMILLE NON RECEVABLE</u>

- Mention « Veuve ou Veuf»: Copie intégrale de l'acte de décès du conjoint
- Nom d'usage en cas de divorce: Jugement de divorce
- **Perte ou Vol:** Déclaration en mairie pour une perte (imprimé CERFA 14011*01-téléchargeable), Déclaration en gendarmerie pour un vol.
- **TIMBRES FISCAUX:** en ligne <https://timbres.impots.gouv.fr> ou BAR/TABAC etc.
- **PASSEPORT :**
 - Adulte: 86 €,
 - Mineur de 15 ans et plus: 42 €,
 - Mineur de moins de 15 ans: 17 €
- **C.N.I :**
 - Gratuit,
 - En cas de perte ou de vol : 25 €



ATTESTATION DE DOMICILE POUR UNE PERSONNE MAJEURE HEBERGÉE

Je soussigné (Nom Prénom de l'hébergeant)

Né(e) le _____ à _____

Certifie sur l'honneur,

Héberger (Nom Prénom de l'hébergé) _____

_____ (qualité) _____

A mon domicile (adresse) _____

Depuis le _____ (plus de 3 mois).

Fait à Montendre, le _____.

Signature de l'hébergeant

Joindre un justificatif de domicile et la pièce d'identité de l'hébergeant (documents originaux)



